

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024**

**Présents :** Charles LABOURÉ, Isabelle COUAVOUX, Mathieu BONNEFOY, Loïc BERTIQUET, Florent TIXIER, Marie-Pierre EXTRAT, Séverine PRAS, Arnaud BLETTY, Jean-Luc SOLLALLIER, Alain FRAGNE, Patrice SANUDO

**Représentées :** Doris RAZAFIMAHEFA représentée par Jean-Luc SOLLALLIER, Colette CHENEVIER représentée par Séverine PRAS, Christine PION représentée par Florent TIXIER

- **CHANGEMENT CHAUDIERE ECOLE :** La chaudière de l'école est tombée en panne après plusieurs arrêts. Il a été décidé de remplacer l'ancienne chaudière gaz par une nouvelle par l'entreprise Casteran pour un montant de 6 011.02 € TTC. Lors des travaux de rénovation de l'école cette chaudière pourrait remplacer celle de la bibliothèque qui est en "fin de vie".

- **ECLAIRAGE PUBLIC - passage aux LEDS :**

Suite à une étude du SIEL-territoire d'énergie de la Loire, le coût total est estimé à environ 13 000 € pour le changement de l'ensemble des ampoules de l'éclairage public pour des LEDS. Entretien annuel de 1 032 €, gain potentiel de 1 317€/an. Pour rappel une aide supplémentaire de 11% sera délivrée par le SIEL uniquement si l'engagement pour le passage aux LEDS est délibéré en 2024.

Adoption à l'unanimité pour l'installation de LED sur l'ensemble des luminaires existants.

- **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau)**

Le rôle de la MAGE consiste à surveiller la station d'épuration : auto-surveillance, prélèvements, bilans de fonctionnement, aide à la rédaction des documents réglementaires...

Le coût de la convention s'élève à 0.79 €/an/habitant avec un plancher à 250 €. La convention est à renouveler pour 4 ans. Adoptée à l'unanimité.

- **PERSONNEL : délibération pour la prévoyance obligatoire** (Centre de Gestion de la Loire) : Pour rappel au 1er janvier 2025 la participation de la commune à une prévoyance santé est obligatoire à hauteur de 7€ minimum/agent fonctionnaire ou contractuel. Il est proposé d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance conclue entre le CDG 42 et le groupement Relyens SPS / Intériale avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et de verser une participation financière de 52€ bruts maximum par agent. Délibération adoptée à l'unanimité.

- **TRAVAUX DE VOIRIE :**

Les travaux retenus sont : Rue du Garet pour 3 279.59 € TTC, Les Essarts (la descente devant chez Alain Bourg + de la maison Coppéré jusqu'à la stabulation) pour 19 931.81 € TTC, Rue du Garet (de devant chez Elie Vuillaume jusqu'à la Route Départementale) pour 8 697.59 € TTC, Le Bessey pour 12 527.03 € TTC pour un total de 44 436.02 € TTC.

- **FIXATION DE LA CONTRE-VALEUR AU TITRE DE LA REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau.

A partir de 2025, une nouvelle réforme des redevances s'appliquera notamment sur la performance des services d'assainissement. Il convient donc d'approuver pour l'année 2025 le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif, sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, à : 0,084 € HT / m<sup>3</sup> vendu. Adoptée à l'unanimité.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Mathieu BONNEFOY** interpelle le conseil municipal sur le frelon asiatique avec quelques chiffres : sur l'année 2024 il a été recensé plus de 10 000 nids sur la région Auvergne Rhône Alpes. Mathieu sensibilise sur l'importance du piégeage en début de printemps. Des devis vont être faits pour l'achat de pièges supplémentaires.

- **Séverine PRAS** : Bilan des colis de Noël : 39 colis pour cette année (37 en 2023). La composition des colis est identique à l'année dernière avec un panier de produits locaux. Ils ont été distribués le 21 décembre.

## VIE DE LA COMMUNE

**HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30, les après-midis sur rendez-vous uniquement, le 1er et le dernier samedi du mois de 9h à 12h. **ATTENTION : à partir du mois d' avril le secrétariat ne sera plus ouvert les samedis matins.**

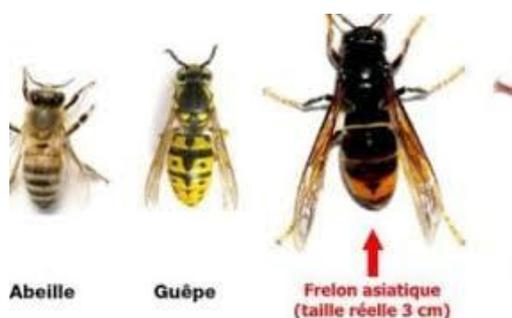
## INFO DIVERSES

**FIBRE** : Le réseau cuivre (ADSL, la télévision et la téléphonie fixe) va progressivement fermer d'ici à 2030 pour des raisons de performances, de coût et d'empreinte environnementale. Il est remplacé par la fibre optique. Pour rappel, **le pré-raccordement à la fibre est gratuit jusqu'au 31.12.2025, passé cette date il coûtera 1200€/prise.** Il est donc important de demander le raccordement avant cette date, cela ne vous oblige pas pour autant à prendre un abonnement. Contact cellule usagers du réseau THD42 : **04 77 430 855** du lundi au vendredi de 8h à 20h ou sur **thd42.fr** rubrique "Espace raccordement".

**BIBLIOTHEQUE** : Nouveaux horaires de la bibliothèque tous les mardis soir de 16h30 à 18h30 en plus des samedis de 10h à 12h.

**CARNAVAL DES ECOLIERS** : Défilé costumé des enfants dans les rues du Bourg des Moulins le vendredi 21 février à 11h.

**AVIS DE TRAVAUX D'ELAGAGE** : Des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris à proximité des lignes électriques situées sur le territoire de la commune à partir du 3 février. Les branches coupées resteront sur place à la charge des propriétaires. L'exécution de ces travaux est confiée par ENEDIS à l'entreprise : SAS ALLAGNON SYCOMORE – LES CASSONS – 03500 BAYET / 04.70.41.46.22 / sycomore@orange.fr  
Les propriétaires ou exploitants qui désireraient se charger eux-mêmes de ces travaux sont priés de s'adresser au service local d'ENEDIS : ENEDIS HYPERVISION / Cellule Maintenance - Direction Régionale Sillon Rhodanien - 288, rue Duguesclin 69003 LYON



### **MOMENT D'ECHANGES SUR LES FRELONS ASIATIQUES ET LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES**

Mathieu Bonnefoy, conseiller municipal et référent espèces invasives pour la commune, animera une **réunion d'informations sur les frelons asiatiques le samedi 1er mars à 10h en mairie.** Seront évoqués : les clés d'identification du frelon asiatique, son cycle de vie et son mode de fonctionnement ainsi que les méthodes de piégeage. A cette occasion **des pièges seront distribués gratuitement aux personnes intéressées.** Cette réunion sera également l'occasion d'aborder le sujet des chenilles processionnaires, autre espèce invasive et dangereuse bien présente sur le territoire.

## ECHOS DES ASSOCIATIONS

**CLASSES EN 5** : La 1ère réunion d'information des classes en 5 aura lieu **dimanche 9 février à 10h30 en mairie.** Toutes les personnes concernées sont les bienvenues ! Contact : Hugues Long 06 03 27 58 40

**DONNEURS DE SANG** : 75 personnes se sont présentées à notre dernière collecte pour 68 poches. Un grand merci à ces généreux donateurs. Un grand merci aussi aux bénévoles sans qui rien ne serait possible. Une réunion aura lieu **dimanche 9 février à 10h dans la petite salle de réunion de la mairie** pour faire un bilan de l'année 2024. Elle se terminera par le verre de l'amitié accompagné de bugnes. Cette réunion est ouverte à toutes et tous, bénévoles présents et futurs donateurs...